

Rien ne manquait de tout ce qui était capable de rehausser cette apothéose nationale.

L'imposante cérémonie religieuse qui eut lieu, au pied du Monument, pour la St Jean-Baptiste, fit aussi que notre fête nationale fut, cette année, on ne peut plus brillante. Et Mgr Roy fit voir dans la fête du jour la solennelle ratification d'un vrai pacte d'alliance entre le peuple canadien et son Dieu, le Dieu de l'Eucharistie, si bien exalté pendant ces trois jours, par l'entremise de St Jean-Baptiste, le patron spécial des Canadiens. Pacte qui doit aboutir au règne social de Jésus-Christ sur le peuple choisi du Nouveau-Monde : " *Adveniat Regnum tuum !*"

Ces fêtes de la double naissance de notre peuple à la vie religieuse et politique furent donc, comme elles devaient l'être, nettement religieuses et patriotiques. C'est le double sentiment que l'on sentait vibrer dans l'âme de cette foule immense qui remplissait la vieille capitale. Coïncidence providentielle, ces fêtes tombèrent dans l'Octave de la Fête-Dieu. Et il nous a été doux de le constater, les autorités tant civiles que religieuses, ont compris et parfaitement réalisé ce de sein de Dieu. Aussi ces fêtes de Québec furent-elles un vrai triomphe au T. S. Sacrement par tout un peuple. Le Christ Eucharistique eut partout la première place, voilà qui est digne de la population si profondément chrétienne de Québec. C'est aussi ce qui nous fait espérer que la première récompense de ces hommages, offerts au Dieu de l'Hostie, sera, pour la ville de Québec, de servir bientôt de cadre grandiose à un Congrès Eucharistique National. Puisse la divine Providence la choisir, car vraiment, ses preuves sont faites, elle est de taille à assurer une magnifique apothéose au Dieu de l'Eucharistie.

Le Triduum eucharistique commandé par Mgr Farley à New-York.

Sa Grandeur Mgr John Farley, Archevêque de New-York, dans une Lettre Pastorale, datée du 17 mai, fête de St Pascal Baylon, demande à ses prêtres de faire, cette année et les années suivantes, dans leur église respective, le Triduum Eucharistique, demandé par le Saint Père dans une Lettre, signée du Cardinal Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, et adressée aux Evêques du monde entier. Il indique comme date de ces exercices, les trois jours qui précèdent l'exposition des Quarante-Heures, là où ils ne peuvent avoir lieu les Jeudi, Vendredi et Samedi durant l'Octave de la Fête-Dieu.